



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGUAH-DGUAH-SCRPDGUAH (42104)

Acte d'Engagement

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour des études urbaines de valorisations foncières

Numéro de la consultation : 2021_42104_0034

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)....	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
1.4 Code CPV.....	3
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	10
Article 3 - OBJET.....	11
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	11
4.1 Forme du prix.....	11
4.2 Montant.....	11
4.3 Sous traitance.....	12
Article 5 - AVANCE.....	13
Article 6 - DUREE.....	13
Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	15
Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	15
Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	15

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique.

Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

Nature des prestations : Services

1.2 Pouvoir adjudicateur

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame Mathilde CHABOCHE, Adjointe déléguée à l'urbanisme et au développement harmonieux de la ville.

Habilité à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille n° N° 2020_03101_VDM en date du 24 décembre 2020

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : Le Directeur des Ressources Partagées de la Direction Générale Adjointe à l'Urbanisme au Foncier et au Patrimoine

Service responsable de l'exécution du marché : Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire : Fonctionnement.

1.4 Code CPV

CPV principal : 71410000

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	
N° TVA intracommunautaire : (pour les candidats européens sans établissement en France)	

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- 1er co-contractant : MANDATAIRE

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).....

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 4ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

- * agissant pour mon compte
- * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).....

agissant en tant que mandataire :

- * du groupement conjoint
- * pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint
- * du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 5ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

Le présent marché a pour objet la réalisation de différentes études stratégiques portant sur des secteurs urbains, ou des ensembles fonciers potentiellement maîtrisés par la Ville de Marseille, destinées à éclairer la prise de décision de la collectivité en matière de projet de développement et / ou de requalification. Ces propositions doivent être conduites dans un délais court, en s'appuyant sur les données et/ou les études existantes. Ce marché a également pour vocation de conseiller la ville dans sa réflexion stratégique lors de l'élaboration et la réalisation du projet.

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 Forme du prix

Le marché sera traité à prix unitaires.

4.2 Montant

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes **sur une période de 3 ans** :

- **montant minimum : 75 000 € HT**
- **montant maximum : 210 000 € HT**

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans :
l'annexe au présent marché intitulée "bordereau des prix unitaires" (BPU).

Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : € HT

En chiffres : € TTC

En lettres :

.....
Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

Une avance est accordée au titulaire du présent marché, conformément aux articles R.2191-2 à 12 du CCP. Pour les micro, petites et moyennes entreprises (PME), le taux de l'avance est de 10 %. Pour les autres entreprises, le taux de l'avance est de 5 %.

Le candidat est une PME* : oui/non

Je renonce au bénéfice de l'avance : oui/non

(Rayez la mention inutile)

*La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

Article 6 - DUREE

La durée du marché est de 3 ans à compter de sa notification.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCTP et CCAP du marché.

Les délais d'exécutions sont fixés comme suit :

Article du CCTP	Libellé de la prestation	Périmètre de la prestation	Délai en jours ouvrés à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande
3.1	Définition cartographique des secteurs à enjeux	Grand territoire	10 jours
	Définition cartographique des secteurs à enjeux	Echelle du quartier	10 jours
3.2	Note de positionnement		15 jours
3.3	Étude de faisabilité sur terrain nu	< à 2 500 m ²	6 jours
		de 2 500 m ² à 5 000 m ²	7 jours
		De 5 001 m ² à 10 000 m ²	10 jours
		> à 10 000 m ²	15 jours
	Étude de programmation / capacité sur terrain bâti	< 500 m ² de SDP	10 jours
		De 500 m ² à 2 500 m ² de SDP	15 jours
		De 2 501 m ² à 5 000 m ² de SDP	20 jours
		> 5 000 m ² de SDP	25 jours
3.6.1	Rédaction d'un dossier de site		15 jours
3.6.2	Assistance à l'analyse des offres		Fourchette de 10 jours minimum à 30 jours maximum

Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de **3 mois**.

Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Les annexes au présent document sont les suivantes :
Bordereau des prix unitaires

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

Signature du candidat, précédée des nom, prénom et qualité du signataire

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature (*Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer*)
Pour Le Maire et par délégation

Mathilde CHABOCHE

Adjointe au Maire déléguée

à l'urbanisme et au développement harmonieux de la ville

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la consultation :

Prestations concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :.....

IBAN

BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number)